



Retrait total de la proposition de loi « sécurité globale » Abrogation des décrets sur le fichage généralisé

Profitant des pouvoirs exceptionnels que lui confère l'état d'urgence « sanitaire », le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause nos libertés fondamentales.

La proposition de loi « Sécurité globale », adoptée par une majorité de député.e.s à l'Assemblée nationale le 24 novembre dernier, s'inscrit ainsi dans un continuum « sécuritaire » inacceptable et dangereux.

Malgré le succès des mobilisations et les alertes de la Défenseure des droits, de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), de cinq rapporteurs spéciaux des Nations Unies ou encore de la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, le texte est arrivé le 3 mars dernier en commission des lois au Sénat.

Non seulement ces alertes sont ignorées mais l'article 24, punissant la diffusion d'images d'un policier ou gendarme, a été réécrit en pire avec la notion de « *provocation à l'identification* » et une peine aggravée.

Pas moins de 256 amendements ont été déposés, tandis que les débats en séance plénière se tiendront les 16, 17 et 18 mars prochains.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, SAF et Solidaires, avec les associations signataires (1), réaffirment leur attachement indéfectible à la défense des libertés individuelles et collectives.

Elles exigent le retrait total de la proposition de loi relative à la « sécurité globale », ainsi que l'abrogation des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage généralisé de la population.

Elles appellent à une nouvelle mobilisation :

Mardi 16 mars 2021 Rassemblement* devant la Préfecture de Nantes A partir de 16h30

** suivi, si nous sommes nombreux et nombreuses, d'une manifestation jusqu'au Miroir d'eau, dans le respect des gestes barrières*

Nantes, le 10 mars 2021

(1) signatures à venir